

COMMUNE DE SAINT-GONLAY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 14 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze septembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint Gonlay se sont réunis à la mairie de Saint Gonlay sur la convocation qui leur a été adressée par Jean-Claude DENIS, Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M DENIS Jean-Claude ; Mme GOUGAUD Nathalie ; M DEBOOS Jean-Yves ; Mme LESAGE Sandrine ; M Rémi POULAIN ; Mme LECOMTE Rachel ; M ELLIOT Olivier ; M MESSU Mickael ; Mme LESIEUR Stéphanie ; M Patrick MERDRIGNAC.

Excusés : Mme DAUCÉ Rachel (donne pouvoir à M.DEBOOS Jean-Yves)

Nombre de conseillers : en exercice = 11

Présents = 10

Votants = 11

Convocation : 08 septembre 2026

Délibération n° 2026.50
Subvention 2026

L'association de la chasse a interpellé la commune sur le versement de la subvention 2026 d'un montant de 150 € au lieu de 250 €.

Après vérification, il s'avère que c'est une erreur matérielle et que le versement de la subvention était bien de 250 € comme les années précédentes.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention :

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signés au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-Claude DENIS



Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise à la Préfecture de RENNES le
15/09/2026